

Sociologues et sociologies du sport en France Sociologists and Sociologies of Sport in France

Cécile Collinet and Ali Taleb

Volume 39, Number 2, Fall 2007

Sociétés africaines en mutation : entre individualisme et
communautarisme

Mutating African Societies: Between Individualism and
Communitarism

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/019091ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/019091ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Collinet, C. & Taleb, A. (2007). Sociologues et sociologies du sport en France.
Sociologie et sociétés, 39(2), 225–249. <https://doi.org/10.7202/019091ar>

Article abstract

The main objective of this study is to discover the specific structuring and functioning in the sociology of sport and its players in France. We will demonstrate that the field of sociology in sport is a discursive, diversified and plural universe on the one hand and on the other, tensional. More precisely, we will identify the “community” of sociologists in sport in France : the institutional structuring, the paths of its players and its deep cognitive cleavages, all determine hierarchical positions characteristic of a field. The space of sociology in sport in France does not present the image of a unified, scientific community. Traditionally formed by two distinct groups both from the point of view of work groups as from those of formation, it also appears thus when we look at the privileged themes of study and at the theories. This bi-party institutionalism gives its specificity to this specialty by swinging between the world of social sciences and that of sport.



Sociologues et sociologies du sport en France

CÉCILE COLLINET

Laboratoire ACP-GREHSS
Université Paris-Est
5, boulevard Descartes
77454 Marne-La-Vallée cedex 2, France
Courriel : collinet@univ-mlv.fr

ALI TALEB

Laboratoire ACP-GREHSS
Université Paris-Est
5, boulevard Descartes
77454 Marne-La-Vallée cedex 2, France
Courriel : ali.taleb@wanadoo.fr

LE SPORT A INVESTI EN PROFONDEUR LA VIE SOCIALE. Il donne lieu à des discours sociaux de nature différente, politique ou journalistique, qui oscillent entre l'éloge et la vision désenchantée. Souvent victime d'une surinterprétation discursive, il nourrit nombre d'« essais » relâchés. Cependant, il est également devenu un objet d'étude scientifique et notamment sociologique. Même si sa place est encore mineure dans l'espace sociologique français (Collinet, 2002), la sociologie du sport en France représente un domaine actif de recherche¹. Les travaux réflexifs sur ce champ se divisent schématiquement en deux groupes. Les premiers se centrent sur l'analyse des méthodes de la sociologie du sport, tandis que les seconds proposent des études historiques de type internaliste (les manuels en sont une forme archétypique). Une analyse sociologique de cet espace sur le territoire français, dans la perspective de la sociologie des sciences, peut permettre de mettre au jour des phénomènes de structuration interne du domaine et de poser le problème de ses relations à l'espace sociologique général. Cette perspective est particulièrement fructueuse pour sonder les communautés de chercheurs, les

1. Voir à ce sujet la prolifération des manuels de sociologie du sport de langue française: Thomas *et al.*, 1987; Thomas, 1993; Defrance, 1995; Pociello, 1999; Duret, 2001; Bodin et Héas, 2002; Corneloup, 2002; Laure et Falcoz, 2004.

positions institutionnelles, les réseaux, les processus de domination. La sociologie des sciences est souvent restée cantonnée aux secteurs les plus prestigieux des sciences dures² en oubliant la plupart du temps les sciences humaines et sociales et *a fortiori* la sociologie du sport, petite parcelle de la sociologie française.

Dans cet article, nous nous proposons d'identifier la « communauté » des sociologues du sport en France : sa structuration institutionnelle, les trajectoires de ses acteurs, les grands clivages cognitifs qui la sous-tendent, instaurant des positions hiérarchiques caractéristiques et imposant d'envisager « les sociologies » du sport au pluriel. La notion de communauté désigne schématiquement dans la tradition mertonienne un groupe régi par un ensemble de règles et de normes dictées par des institutions (Merton, 1973) et, dans la tradition kuhnienne, un groupe réuni autour d'objets d'étude et de théories communes — les paradigmes (Kuhn, 1962). S'intéresser à la communauté des sociologues du sport en France impose l'identification de cette population, de ses rattachements, de ses lieux institutionnels de passage et de rencontre afin d'éclairer comment elle se structure et se constitue. Par ailleurs, une communauté scientifique n'est pas un ensemble statique. Elle se construit par un processus de formation des individus dont témoignent les trajectoires individuelles et les parcours singuliers. Elle implique également des éléments plus cognitifs. Elle renferme des thématiques centrales, construit des paradigmes que les oppositions et conflits ébranlent. Il s'agira aussi d'envisager les grandes controverses du domaine.

L'objectif est de rendre compte d'un point de vue social et cognitif de la structuration et du fonctionnement de la sociologie du sport en France par ses acteurs et leurs productions cognitives. Il s'agit également de voir dans quelle mesure ceux-ci constituent réellement une communauté scientifique telle que des auteurs fondateurs comme Merton ou Kuhn ont pu la définir. Notre travail contribue à montrer que, même centré sur un objet commun, l'univers de la sociologie du sport en France est non seulement diversifié et pluriel, mais aussi tensionnel. Son espace n'est pas unifié (comme beaucoup d'autres champs de la sociologie), c'est de plus un espace peu intégré au grand espace sociologique français, et qui témoigne d'une certaine autonomie.

Nos analyses se fondent sur l'étude de données précises et denses³ qui seront décrites au fil des développements : annuaires de la recherche, bases de données, important corpus d'ouvrages pour les techniques documentaires, entretiens semi-directifs pour les techniques vivantes.

2. Les manuels de sociologie des sciences parus en France témoignent de cette tendance (Vinck, 1995 ; Dubois, 1999 ; Martin, 2000).

3. Cette enquête a été réalisée en 2005. Elle présente donc un panorama de la sociologie du sport à cette date. Certaines données ont évolué depuis. Nous tâcherons autant que faire se peut de donner des indications d'évolution dans quelques notes.

I. SOCIOLOGUES DU SPORT ET INSTITUTIONS EN FRANCE

1. Institutions de production et de diffusion des connaissances

Une communauté se définit classiquement en sociologie des sciences par les attaches institutionnelles qui fondent sa légitimité (Merton, 1973). Quelles sont donc celles des sociologues du sport ? Nous avons pour les définir procédé à l'identification de la population des chercheurs du domaine, par le biais des productions référencées dans les bases de données⁴, des directions de thèses⁵, de la présence aux colloques (repérée par les actes). Afin d'identifier les laboratoires actifs dans le champ, nous avons consulté les annuaires du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) recensant équipes et structures de recherche⁶ (annuaires sur papier et annuaires en ligne⁷ pour les dernières actualisations)⁸. Nous avons recensé ainsi les laboratoires ou groupes ayant émergé au cours des vingt dernières années, au sein de quatre ensembles institutionnels.

L'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP) et le ministère de la Jeunesse et des Sports

Des structures de recherche ont été implantées dans les grands établissements du ministère de la Jeunesse et des Sports⁹, notamment l'INSEP. Cet institut, né en 1975 d'une fusion entre l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique (ENSEP) et l'Institut National du Sport (INS), chapeaute la préparation des athlètes de haut niveau et leur formation professionnelle aux métiers du sport, et comprend un département de recherche organisé en laboratoires, dont celui de sociologie du sport, créé en 1977. Réputé dans le domaine, les chercheurs s'y succèdent avant d'intégrer pour la plupart des laboratoires universitaires : Pociello, Louveau, Irlinger, puis Duret, Trabal et enfin Mignon. C'est au sein de cette structure dépendant du ministère de la Jeunesse et des Sports que s'est constituée de manière pionnière la recherche en sociologie du sport en France¹⁰.

4. Héraclès, Francis et catalogue INSEP, disponibles à la Bibliothèque nationale de France (BNF) ou à la bibliothèque de l'INSEP.

5. Consultables sur divers sites Internet et CD-Rom (notamment *Docthèses* disponible à la BNF).

6. Cette recherche a été réalisée en 2000.

7. Les mailles du filet nous permettent de repérer les groupes ou personnes les plus visibles et laissent passer les groupes ou personnes qui apparaissent de manière plus ponctuelle.

8. Annuaires papiers : *Sociologie française et francophone*, CNRS, 1998 ; *Annuaire des unités et des personnels de recherche*, Département des sciences de l'homme et de la société, CNRS, 1994, 1998. Annuaire en ligne : www.cnrs.fr.

9. Distinct du ministère de l'Éducation nationale auquel sont rattachées les universités.

10. En effet, les années 1960 ont vu croître timidement ce secteur de recherche avec les premiers travaux de Magnane (1964) ou de Bouet (1967). Mis à part l'équipe du CNRS de Dumazedier créée en 1953 autour du loisir et de la culture, aucune structure institutionnelle ne s'intéresse spécifiquement au sport d'un point de vue sociologique avant 1977, date à laquelle l'INSEP constitue un groupe de réflexion structuré en commission permanente, puis en laboratoire, sous la direction initiale de Pierre Danse.

La filière STAPS à l'université

L'université française a progressivement intégré une formation spécialisée dans le domaine des activités physiques et sportives. C'est en 1927 que sont créés les Instituts Régionaux d'Éducation Physique (IREP) annexés aux facultés de médecine, auxquels s'ajoute en 1933 l'École Normale d'Éducation Physique (ENEP). Il faut attendre 1969 et la réforme des universités pour voir apparaître des Unités d'Enseignement et de Recherche en Éducation Physique et Sportive (UEREPS). En 1975 sont créés les Diplômes d'Études Générales (DEUG) STAPS¹¹ (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) sanctionnant deux années d'études universitaires, puis en 1977 les Licences (trois années d'études). Enfin, en 1981, cette construction universitaire s'achève avec la constitution des programmes de troisième cycle: Diplômes d'Études Approfondies (DEA) et Doctorats. C'est alors le début de la création en STAPS de laboratoires de recherche sur le sport dans diverses disciplines scientifiques. Concernant la sociologie du sport, on recense sept laboratoires universitaires marquants, de 1990 à 2000, bien présents dans la littérature, les directions de thèses et les divers colloques de sociologie du sport¹²:

- Le laboratoire Activités Physiques et Sportives et Sciences Sociales de Strasbourg¹³, existant depuis 1985, dirigé alors par Michon et aujourd'hui par Ohl. Citons parmi les anciens membres Clément et Mennesson, et parmi les membres actuels Tribou, Gasparini et Jallat;
- Le Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (CRIS) de l'UFRAPS de Lyon dirigé par T. Terret. Cet important laboratoire est ramifié en plusieurs structures dont deux comportent des axes sociologiques: l'équipe Sport, Performance et Professionnalisation dirigée par Camy, avec Chantelat¹⁴, et l'équipe Éducation Physique, Sport et Intégration¹⁵, comptant nombre d'historiens, mais aussi des sociologues dont Fodimbi;
- Le Centre de Recherche sur la Culture Sportive (CRCS) du STAPS d'Orsay, dirigé jusqu'au début des années 1990 par Pociello, avec Defrance, Louveau et Desbordes¹⁶;
- Le groupe Corps et Culture créé en 1994 autour de Le Pogam, avec Pigeassou, Gleyse et Lacroix, implanté à Montpellier et rattaché à la revue du même nom;
- Le laboratoire Études et Recherches sur l'Offre Sportive (EROS) de Grenoble, avec Chifflet et Chantelat, renommé Sport et Environnement Social (SENS), dirigé aujourd'hui par Raspaud¹⁷;

11. Leurs programmes d'enseignement mêlent pratique des activités physiques et sportives, connaissance technique de ces activités et des lieux sociaux de leur exercice (le club, l'école, l'entreprise...), connaissance pédagogique et recherche scientifique dans le domaine de la didactique, des sciences de la vie ou des sciences humaines et sociales. Elles constituent la 74^e section du CNU.

12. Nous avons opté pour une présentation alphabétique.

13. Depuis 1992, composante de l'équipe d'accueil en Sciences du sport.

14. En 2008, équipe intitulée Sports, Professions, Organisations, Relations de travail et de Service (SPORTS), dirigée par P. Chantelat.

15. Disparue en 2008.

16. En 2008, on trouve un laboratoire Sports, politiques et transformations sociales dirigé par C. Louveau.

17. Il est subdivisé en deux équipes: Loisirs sportifs et Développement durable, formes d'organisation et logiques d'action des activités sportives.

- Le laboratoire Sport et Culture de Paris X-Nanterre, dirigé par Defrance, dans lequel on trouve également Trabal;
- Le laboratoire Sports Organisations Identités de Toulouse, récemment créé et dirigé par Clément. On y trouve notamment Mennesson.

Les autres départements disciplinaires à l'université

Au sein d'autres départements universitaires relevant des sciences sociales, certains laboratoires se penchent sur des thématiques liées au sport. Deux groupes importants émergent :

- Le Centre Nantais de Sociologie (CENS) fortement axé sur la sociologie du sport (elle fait l'objet de nombreuses thèses). Dirigé par Suaud dont les travaux portent de manière importante sur le domaine sportif, on y trouve aussi Faure et plus récemment Loirand¹⁸;
- L'équipe Jeux et Sports de Parlebas, rattachée au LEMTAS¹⁹ de Paris V, transformée récemment en axe 5 (Sport et Sciences) du laboratoire pluridisciplinaire du GEPECS²⁰, à la tête duquel se trouve During. Collard et Bordes appartiennent à ce groupe de recherche.

Nous avons aussi relevé des laboratoires dans lesquels le sport n'est qu'un des thèmes de recherche (ou le thème d'un seul chercheur) : l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (IDEMEC) avec Bromberger; le groupe Sociologie, Histoire, Anthropologie des Dynamiques Culturelles (SHADYC) avec Gaboriau; le Laboratoire d'Analyse des Problèmes Sociaux et de l'Action Collective (LAPSAC) avec Jamet. Citons aussi le Centre d'Études Transdisciplinaires, Sociologie, Anthropologie, Histoire (CETSAH) avec Vigarello, dans lequel on retrouve Ehrenberg; le Centre d'Études des Pratiques Sociales (CEPS) à Grenoble avec Sansot²¹; le Laboratoire de Sociologie de la Culture Européenne de Strasbourg II dirigé par Watier avec Le Breton. On note aussi des auteurs isolés dont l'affiliation à un laboratoire n'est pas explicite, comme Callède ou Augustin (membre de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine et professeur de géographie à Bordeaux).

Les groupes institutionnellement dispersés

L'ancrage institutionnel de certains groupes est plus flou. C'est le cas du courant critique associé à Brohm²², auquel appartiennent notamment Vaugrand et Vassort. Il s'organisait institutionnellement autour de la revue *Quel corps?* jusqu'en 1997 (date de dissolution de la revue²³). C'est à travers les ouvrages de Brohm et les articles de la revue que le courant émerge, mais ses membres participent peu aux colloques et autres

18. Centre dirigé par C. Suaud (1998-2006) puis S. Béaud (2006-2007) et enfin A. Collovald.

19. LEMTAS: Laboratoire d'Études des Méthodes et des Techniques de l'Analyse Sociologique.

20. GEPECS: Groupe d'Études Pour l'Europe de la Culture et de la Solidarité.

21. Décédé le 6 mai 2005.

22. Brohm a été enseignant d'EPS puis professeur de sociologie dans un département de sociologie puis de philosophie à Montpellier.

23. Cf. « Auto-dissolution », *Quel corps?*, mars 1997.

événements de ce genre. On note une certaine dilution institutionnelle du groupe dans la période la plus récente.

Finalement, les sociologues du sport en France travaillant exclusivement sur le sport appartiennent majoritairement au monde des STAPS. Un seul groupe n'a pas d'appartenance institutionnelle spécifique ni d'organe de diffusion depuis la disparition en 1997 de sa revue, c'est le courant critique de Brohm²⁴. On peut, en outre, recenser deux importants groupes institutionnalisés dans le domaine de la sociologie (hors STAPS) dont les travaux portent sur le sport : celui de Suaud à Nantes (avec Faure et Loiraud) et celui de Parlebas à Paris V (avec During)²⁵. On recense également 11 chercheurs rattachés à la sociologie du sport mais travaillant dans des laboratoires aux thématiques plus larges et dont, souvent, tous les travaux ne portent pas sur le thème du sport (Augustin, Bromberger, Callède, Ehrenberg, Faure, Gaboriau, Jamet, Le Breton, Sansot, Vigarello). Ces auteurs, peu nombreux par rapport aux précédents, sont cependant très présents en sociologie du sport par le jeu combiné des productions, participations aux colloques et directions de thèses.

La plupart des laboratoires cités sont universitaires²⁶, et certains sont associés au CNRS. L'étude des annuaires les plus récents du CNRS montre que le sport est un objet assez peu présent ou peu revendiqué dans les thématiques des laboratoires. On compte peu d'équipes du CNRS dont au moins un des thèmes de recherche porte explicitement sur le sport, ou sur une thématique voisine²⁷. Ce n'est pas un objet privilégié dans l'espace académique de la recherche sociologique (Collinet, 2002). Deux questions se posent. La première a trait à la structuration interne de la sociologie du sport, dont nous constatons le clivage, la seconde à la place occupée par la sociologie du sport dans l'espace sociologique français. Ainsi, occuper une place dominante dans le sous-espace de la sociologie du sport ne signifie pas occuper une place valorisée au sein de l'espace de la sociologie. C'est le cas, par exemple, de l'INSEP. Le laboratoire a structuré fortement le champ de la sociologie du sport au milieu des années 1980, mais n'a pas forcément toujours bénéficié d'une reconnaissance sociologique réelle. Citons pour preuve la violente polémique avec l'INSEE lors de la première édition par ce laboratoire de l'enquête sur les pratiques sportives des Français (1987).

Notons par ailleurs que d'autres structures institutionnelles contribuent à produire et à diffuser un savoir sociologique sur le sport ou à créer un effet de communauté. On peut dire que les revues jouent ce rôle. En France, deux types de revues

24. Néanmoins, ses acteurs sont issus du monde de l'EPS et des STAPS. Vassort est ainsi maître de conférences à l'Université de Caen.

25. Bien qu'organisée au sein d'une UFR de sociologie, l'équipe Jeux, sports et sociétés n'est pas complètement extérieure au domaine des STAPS : Parlebas est au départ enseignant d'EPS et a été chercheur à l'INSEP ; During, quoique professeur de philosophie, a passé l'agrégation d'EPS et exerce en tant que professeur en STAPS.

26. En France un laboratoire universitaire peut être reconnu par son université ou par le ministère (en temps que jeune équipe ou équipe d'accueil) ; il peut aussi être associé au CNRS.

27. On a relevé : l'IDEMEC dirigé par Bromberger, le SHADYC dirigé par Fabiani, le CETSAB dirigé par Lapiere et Vigarello et le Laboratoire de sociologie de la culture européenne à Strasbourg.

diffusent l'essentiel de la production en sociologie du sport : les revues ciblées sur le sport (*STAPS*, *Science et motricité*, *Corps et Culture*, *Quel corps ?*) et des revues sociologiques. Ces dernières sont assez peu nombreuses à proposer des articles sur le thème. D'après notre étude minutieuse (Collinet, 2002), seuls *Les Cahiers internationaux de sociologie*²⁸ et surtout les *Actes de la recherche en sciences sociales*²⁹ offrent des espaces de diffusion à la sociologie du sport³⁰. Cette dernière revue contribue à constituer un ensemble de recherches et de chercheurs orientés autour des problématiques de Bourdieu appliquées au champ sportif³¹, et à établir une tradition de recherche.

Les associations savantes peuvent contribuer, quant à elles, à cimenter une communauté. Si les associations des STAPS³² ne remplissent guère ce rôle du fait de leur multidisciplinarité, il en est autrement pour la Société de Sociologie du Sport de Langue Française (SSSLF)³³. Après la création par l'INSEP d'une première Société Française de Sociologie du Sport³⁴, active de 1983 à 1987, se crée début 2000 une nouvelle société qui semble vouloir fédérer l'espace de la sociologie du sport par l'organisation de congrès réguliers³⁵. Par ailleurs, l'activité récente de l'Association Française de Sociologie (AFS) a débouché sur la constitution de réseaux thématiques de formation (RTF), puis de réseaux thématiques par spécialité sociologique. Le RTF 31 (sociologie du sport), organisé au départ par Trabal, Defrance, Ohl et Duret, permet lui aussi une mise en commun des travaux et présente l'avantage de se constituer dans l'espace de la sociologie française.

Si d'un point de vue sociologique une communauté scientifique se caractérise depuis Merton (1973) par les normes partagées dictées par l'institution, force est de constater une hétérogénéité institutionnelle des sociologues du sport, qui se répartissent en deux grands groupes (ceux de la filière STAPS et ceux des départements de

28. Clouscard, 1963; Sansot, 1984, 1991; Ehrenberg, 1988; Baudry, 1992; Rauch, 1995; Le Pogam, 1995; Pécard, 1998.

29. Les *Actes de la recherche en sciences sociales* (créés en 1975 par Bourdieu) accordent une place importante au sport. On trouve des articles de fond qui lui sont entièrement consacrés : deux en 1976 (Defrance) ; deux autres sur le football en 1994 (n° 103) dans lesquels on retrouve Faure et Suaud, et deux numéros spéciaux sur le sport (n° 79, septembre 1989 ; n° 80, novembre 1989).

30. Plus récemment des revues de sociologie comme *Sociétés contemporaines* (« L'intégration par le sport », n° 69, 2008) ou *Terrains et travaux* (« Les sciences sociales sur le terrain sportif », n° 12, 2007) laissent une large place à la sociologie du sport, preuve d'une perméabilité plus grande des travaux dans le domaine de la sociologie.

31. On y trouve notamment, Defrance, Suaud, Faure, Waser...

32. AFRAPS : Association Française de Recherche en Activités Physiques et Sportives et ACAPS : Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives.

33. Defrance en est le président.

34. Le premier bulletin de la Société française de sociologie du sport (mai-juin 1986, source : BNF) fait état de la création de l'association trois ans auparavant, celle-ci répondant « au désir des enseignants de l'INSEP de sortir des limites d'une institution pour entrer en relation avec leurs homologues ». On y trouve alors l'ensemble de l'équipe de l'INSEP : Errais, Pociello, Irlinger, Leblanc, Louveau, Métoudi...

35. Le premier Congrès de la SSSLF a eu lieu les 28-29-30 octobre 2002 à Toulouse, le second les 25-26-27 octobre 2004 à Paris Sud-Orsay, sur le thème général : « Vivre du sport/pour le sport. Sociologie des cultures et des pratiques corporelles. »

sciences sociales des universités), ceci laissant présager une certaine sectorisation. De plus, la communauté des STAPS ne forme pas non plus un tout unifié mais présente au contraire, nous le verrons, un ensemble diversifié de lignes de recherches, au point de créer parfois des controverses. La question de l'existence d'une communauté de sociologues du sport se trouve ainsi posée.

2. Formations, trajectoires et réseaux

Formations et trajectoires professionnelles

Nous avons mis en évidence les rattachements institutionnels différenciés des chercheurs selon les disciplines universitaires. Les sociologues du sport français se répartissent dans deux grands ensembles (l'un spécifiquement centré sur le sport, l'autre davantage intégré au domaine de la sociologie). Si une communauté scientifique est dépendante des institutions qui édictent des règles pesant sur elle, elle l'est aussi du processus de socialisation ayant construit son habitus (Bourdieu, 1980, 1994) par une intégration progressive des normes (Merton) et des paradigmes (Kuhn) qui la caractérisent. Cette socialisation se fait par la formation initiale essentiellement, mais aussi par les trajectoires professionnelles des acteurs les mettant au contact de divers lieux d'exercice de leur métier de chercheur. Afin de mettre au jour ces deux processus, nous avons reconstitué 30 biographies de chercheurs, à partir de sources disponibles et d'entretiens avec 15 d'entre eux.

Si les sociologues du sport français travaillent sur le sport, ils ne sont pas moins sociologues, du moins est-on en droit de le penser. Les formations des acteurs évoqués témoignent-elles de la construction spécifique d'un savoir et d'une compétence sociologiques ?

Un tiers de notre échantillon de 30 sociologues a une formation complète et unique dans une discipline mère (sociologie la plupart du temps, ethnologie plus rarement). Citons entre autres Augustin, Bromberger, Callède, Defrance, Ehrenberg, Mignon. Les deux tiers restants ont une formation pluridisciplinaire assurée par les STAPS, dans laquelle la sociologie (centrée souvent exclusivement sur le sport) représente une petite part ou peut même être inexistante. Citons notamment Camy, Chifflet, Duret, Travaillot. Parmi ceux-ci, la moitié ont complété leur formation en troisième cycle dans le domaine des sciences sociales (c'est le cas de Brohm, Duret, Parlebas ou Pociello).

Nous avons finalement une répartition tripartite qui fait apparaître un groupe socialisé complètement dans les sciences sociales, un autre dont les membres ont été socialisés partiellement dans cette discipline (en seconde formation) et un dernier groupe dont le cursus est complètement extérieur aux sciences sociales proprement dites puisqu'il a été formé en STAPS. On peut raisonnablement penser que ces modes de socialisation différents impliquent des normes et des ethos disciplinaires différenciés, qui construisent des modes de travail, des habitudes particulières. Par ailleurs, ils questionnent la construction d'un savoir et d'une compétence sociologiques et divisent

la population des chercheurs en deux. Ceux qui ont acquis et appris un savoir sociologique par le biais d'institutions spécialisées, encadrés par des spécialistes de la discipline, et ceux qui ont construit leurs savoirs et compétences « sur le tas », pourrait-on dire, en partant d'une expérience essentiellement sportive.

Si la formation initiale témoigne du processus de socialisation et de construction des savoirs et des compétences, les trajectoires professionnelles³⁶ également. Elles attestent d'une autre forme de socialisation, mais aussi de la reconnaissance d'un savoir et d'une compétence dans un domaine donné. On peut repérer dans notre échantillon deux catégories de trajectoires professionnelles se construisant par rapport aux deux domaines considérés (sciences sociales et STAPS). La première concerne environ 75 % des sociologues interrogés et compte les individus dont le poste et la charge d'enseignement relèvent de la discipline dans laquelle ils ont été formés. La deuxième catégorie (le quart restant) regroupe les sujets qui passent les frontières disciplinaires. Cette migration est à double sens, des sciences sociales vers les STAPS (pour trois chercheurs : Defrance, Mignon et Trabal) ou des STAPS vers la sociologie (pour quatre chercheurs : Brohm, Jamet, Parlebas, Waser). Cela semble confirmer l'importance des processus de socialisation initiaux par la formation, puisque le passage d'un groupe à l'autre est peu fréquent. Les trajectoires professionnelles se construisent essentiellement dans l'univers disciplinaire de la formation. Par ailleurs, se pose la question, comme nous l'avons évoqué, de la construction de la compétence sociologique. Certains acteurs ont visiblement appris de manière autodidacte et, si les migrations sont rares, c'est aussi du fait des problèmes de compétence et de reconnaissance communautaire. Dans un sens (des STAPS vers la sociologie), se pose le problème de la reconnaissance de la compétence en sociologie des personnes formées à un domaine pluridisciplinaire par les membres d'une communauté garante de sa spécificité et exerçant un contrôle sur ses règles internes. De plus, la migration est analysée par les acteurs eux-mêmes comme une forme d'ouverture et de reconnaissance d'une réelle compétence de sociologue, en même temps qu'elle résulte souvent d'une frustration dans le domaine institutionnel de départ (les STAPS) au sein duquel les acteurs n'ont pas trouvé à s'épanouir. La construction clivée de l'univers cognitif de la sociologie du sport en STAPS, que nous aborderons plus loin, permet de comprendre ce sentiment de rejet d'une petite partie des chercheurs. Dans l'autre sens (de la sociologie vers les STAPS), se pose le problème d'un déclassement dans un domaine où la sociologie n'est qu'un axe mineur³⁷, mais qui peut se comprendre par la rareté de la présence du sport comme objet d'étude dans les sciences sociales en France. Les acteurs sont à ce sujet très clairs sur les limites de l'espace cognitif et social offert aux sociologues travaillant sur le sport. Les espaces institutionnels des sciences sociales ne laissent pas la possibilité aux sociologues du sport de

36. La notion de trajectoire est ici à entendre dans le sens où Bourdieu (1994) la précise pour le champ littéraire : « À la différence des biographies ordinaires, la trajectoire décrit la série des positions successivement occupées (par le même écrivain) dans les états successifs du champ (littéraire). »

37. Une étude récente (Collinet, 2003) montre que la population des sociologues en STAPS arrive quantitativement derrière celle des biologistes et des psychologues.

bâtir des carrières intéressantes. Il existe, en effet, une hiérarchie des objets d'étude et par conséquent des spécialités disciplinaires dans laquelle le corps, les activités physiques et sportives arrivent loin derrière le travail, la connaissance ou l'éducation...

Ces différents aspects de la formation et des trajectoires permettent de comprendre non seulement les structurations communautaires, mais aussi les difficultés d'intégration de la sociologie du sport dans l'espace académique de la sociologie en France.

Liens et réseaux

L'étude des communautés scientifiques ne peut faire l'impasse sur leur constitution en réseaux, comme le montrent les travaux de Crane (1972). Pour rendre compte de la structuration de la communauté des sociologues du sport, il semble intéressant de se pencher sur les différentes collaborations possibles entre chercheurs. Celles-ci se construisent de manières multiples sur diverses scènes liées au métier même d'enseignant-chercheur : colloques, laboratoires, publications, séminaires... Ainsi se tissent des liens entre les acteurs formant ce que l'on peut appeler des réseaux. Les laboratoires sont des lieux de collaboration facilement identifiables (Winck, 1995). Ils sont souvent construits autour d'un chercheur renommé et comptent plusieurs autres membres (chercheurs confirmés ou jeunes chercheurs, membres à temps plein ou à temps partiel...). Nous proposons de nous intéresser aux publications collectives³⁸ (ouvrages collectifs, articles écrits en collaboration), aux colloques et autres manifestations (visibles par des actes) qui rendent également visibles les réseaux³⁹. Ils mettent en lumière tout un jeu de relations qui dépend des structures (laboratoires), des disciplines, des thématiques et enfin des paradigmes⁴⁰. Nous tenterons de définir, à partir des sources mentionnées, l'intensité des liens entre chercheurs, la nature des réseaux et leurs modes de constitution. Les liens et réseaux mis au jour se constituent sur la base de principes identifiables entre les enseignants-chercheurs et ne sont pas le fruit du hasard. On peut repérer deux logiques de construction. La logique institutionnelle qui rassemble des enseignants-chercheurs appartenant au même laboratoire, et la logique thématique apparaissant lorsque les associations ne dépendent plus des institutions mais des proximités thématiques de recherche. Ainsi est-ce le cas des acteurs travaillant sur les aspects socioéconomiques de la pratique sportive ou sur des sports particuliers (par exemple, les sports de plein air⁴¹ ou le football⁴²). Ces logiques peuvent se combiner et s'additionner à d'autres logiques moins perceptibles (logique affinitaire, histo-

38. Nous avons utilisé les listes de parution fournies par le biais de nos questionnaires ou, à défaut, par l'exploration de bases de données (notamment *Héraclès* : www.sportdoc.unicaen.fr/heracles).

39. Elles les dépassent également dans une certaine mesure. Les collaborations ne sont pas toujours fonction des regroupements institutionnels, ceux-ci sont parfois fictifs.

40. La notion de paradigme est plus précise que celle de thématique. Elle suppose une problématique et des outils communs.

41. Voir à ce propos les Assises des sports de pleine nature (*Actes des premières assises des APPPN*, Toulon les 28-29 octobre 1988).

42. Voir à ce sujet les *Cahiers de l'INSEP* (1999) : « Football, jeu et société ».

rique, paradigmatique...). Lorsque ni les thèmes, ni les institutions ne permettent d'expliquer la constitution de réseaux bien identifiés, il faut supposer l'existence d'une autre logique. C'est souvent dans une histoire partagée établissant une communauté paradigmatique que se comprennent ces phénomènes. Par exemple, les auteurs s'inscrivant dans le cadre d'une sociologie dispositionnaliste dans la lignée des travaux de Bourdieu sont bien repérables et fonctionnent en réseaux identifiables⁴³, comme ceux de la sociologie critique de Brohm⁴⁴. Si l'on s'intéresse de manière plus qualitative à la structure des réseaux dans ce domaine, on y repère deux grands réseaux entrant peu en relation l'un avec l'autre. Les grands réseaux multirelationnels rassemblent un nombre important de membres (entre cinq et dix) liés les uns aux autres par des relations réciproques, c'est-à-dire par des associations plurielles de publications et de rencontres dans les diverses manifestations. Deux groupes distincts se dégagent. Le premier s'est rassemblé autour de la sociologie de Bourdieu à l'INSEP et s'est dispersé ensuite dans les diverses universités (groupe réunissant entre autres Pociello, Defrance, Clément, Louveau), établissant la liaison avec l'autre groupe des sociologues (ceux issus des sciences sociales) tels Faure et Suaud⁴⁵. Le second groupe, bien constitué mais plus récent, se réunit autour de la revue *Corps et Culture*; on y rencontre Le Pogam (1997, 1999), Gleyse (1998), Lacroix (1998), Pigeassou (1999)⁴⁶... En parallèle on trouve un nombre important de microréseaux plus souvent isolés. Certaines personnes semblent travailler avec un petit groupe stable de chercheurs. C'est le cas du courant critique dont l'expression et le maillage en réseau restent assez faibles, comme celui institué autour de la praxéologie motrice de Parlebas (1986, 1999) qui réunit des acteurs comme During (1979, 1984, 2001) ou Collard (1998). Ou celui de l'approche plus socioéconomique du fait sportif⁴⁷, ou encore de la sociologie pragmatique avec Duret et Trabal (2001, 2003). Ces réseaux sont peu interreliés, rares sont les chercheurs qui circulent de l'un à l'autre. Notons que la représentativité des réseaux n'est pas égale. Celui autour de la sociologie de Bourdieu reste très marquant sur les vingt dernières années même si le paysage de la sociologie du sport s'est transformé. L'analyse en termes de réseaux amorce une réflexion de type cognitif sur la nature des connaissances produites.

II. LES THÉMATIQUES, LES COURANTS DE LA SOCIOLOGIE DU SPORT: ESQUISSE DES PRINCIPALES CONTROVERSES

Le point de vue social des positionnements institutionnels d'une spécialité disciplinaire comme la sociologie du sport et des parcours de ses acteurs n'épuise pas les

43. Par exemple Louveau, Pociello, 1979; Defrance, Pociello, 1993; Clément, Defrance, Pociello, 1994; Faure, Suaud, 1998, 1999.

44. Par exemple Baillet, Brohm, 1994, Brohm, Perelman, Vassort, 2004.

45. On peut citer pour ces deux auteurs: Faure, 1983a, 1983b, 1987, 1989a, 1989b, 1994; Suaud, 1989; Faure et Suaud, 1998, 1999.

46. Ainsi le premier numéro de *Corps et Culture* («Le développement du sport. Enjeux institutionnels et enjeux de connaissance», 1995) rassemble-t-il Le Pogam (responsable de publication), Gleyse, Lacroix, Pigeassou (au comité de rédaction).

47. Notamment: Ohl et Michon, 1989; Camy *et al.*, 1996; Ohl *et al.*, 1999; Corneloup *et al.*, 2001...

questions relatives à la définition d'une communauté. Pour approfondir le questionnement, il faut prendre en compte, comme le préconise la nouvelle sociologie des sciences⁴⁸, la dimension des connaissances produites. Le domaine de la sociologie du sport en France étant de constitution assez récente (les premiers ouvrages datent du début des années 1960), on constate une explosion du nombre des travaux (notamment à partir des années 1980⁴⁹) et une profonde transformation de leur teneur. En comparant par exemple l'ouvrage de Magnane écrit en 1964 et un ouvrage de sociologie du sport écrit aujourd'hui, on constate immédiatement une diversification et un approfondissement des problématiques, ainsi que leur rattachement, effectué depuis, à celles de la sociologie générale. L'élargissement des problématiques ne doit pas faire penser à un processus continu et exponentiel, car il présente aussi des ruptures, des périodes « révolutionnaires », comme dirait Kuhn (1962), consistant en des changements de paradigmes. Cette diversification débouche sur une pluralité de thématiques et sur la construction de théories concurrentes. Nous aborderons la question de l'univers cognitif de la sociologie du sport en France à partir de deux axes, celui des thèmes d'étude, reflet des questions mobilisatrices sur le sport, et celui des paradigmes et controverses, générateurs d'oppositions.

1. Les thématiques les plus fréquentes dans la production

L'analyse de la production française⁵⁰ dans le domaine de la sociologie du sport révèle des thèmes dominants : le spectacle sportif⁵¹ (le cas du supportérisme dans le football y est central), l'analyse du sport ou de la culture sportive dans son ensemble⁵², la transformation des sports, les nouvelles pratiques de glisse, pratiques d'aventure et pratiques « sauvages » comme la glisse sur air, neige ou eau, les raids aventures, mais aussi les pratiques urbaines auto-organisées comme le skate-board⁵³, les analyses réflexives sur la sociologie du sport elle-même⁵⁴, les pratiques physiques et sportives tradition-

48. Celle impulsée depuis Kuhn.

49. À part les écrits précurseurs de Dumazedier (1950) et quelques articles comme celui de Cloucard (1963), le premier ouvrage français explicitement dédié à la sociologie du sport est celui de Magnane (1964).

50. À partir de 550 productions identifiées, en 2005, par les bases de données déjà évoquées (articles de périodiques français, chapitres d'ouvrages ou ouvrages complets), nous avons recensé les thématiques les plus fréquentes.

51. L'approche ethnologique de Bromberger (1995) y occupe une bonne place. On note la présence d'une version critique du spectacle sportif avec Brohm (1993) et les articles de la revue *Quel corps ?*

52. On peut distinguer des approches qualitatives (des analyses générales du sport dans la société comme celle, pionnière, de Magnane en 1964) et des approches quantitatives. Ces dernières consistent en des mesures du phénomène sportif qui débutent avec les premières enquêtes de l'INSEE (1968 pour l'enquête sur les loisirs) et se poursuivent jusqu'à nos jours. La dernière enquête a été faite par l'INSEP et dirigée par Mignon (2002).

53. On trouve des analyses générales sur les nouvelles pratiques « fun » comme celles de Pociello, 1981 ; Lacroix, 1988 ou Loret, 1995, et celles, plus précises, de Chantelat sur le skate-board, 1998.

54. Ces parutions font parfois un point méthodologique sur les outils de mesure sociologique des APS ou présentent des analyses réflexives sur la sociologie du sport elle-même. Ces articles se sont multipliés depuis ceux de Louveau, Pociello, 1979, et During, 1979. On compte des manuels comme ceux de Thomas, 1993 ; Defrance, 1995, ou Pociello, 1999.

nelles en lien avec la culture locale et la culture populaire⁵⁵, les pratiques sportives comme lieu de distinction sexuelle et sociale⁵⁶, notamment l'espace structuré des pratiques sportives⁵⁷, l'approche socioéconomique et l'analyse des métiers du sport⁵⁸, la santé et le dopage⁵⁹ plus particulièrement.

On trouve ensuite une pluralité de thèmes moins représentés : l'analyse structurale des sports (praxéologie motrice) et sa mise en perspective avec les dimensions sociologiques (Parlebas, Duret), les valeurs et l'éthique du sport⁶⁰ (notamment les valeurs de l'olympisme), l'intégration sociale par le sport (dans la période de la fin des années 1980 et du début des années 1990 principalement), la réussite des sportifs de haut niveau⁶¹, les questions de politique sportive locale, le risque et les conduites à risque dans les différents sports. Enfin, on peut citer les études sur le sport et les médias, les organisations sportives (fédérations, clubs...) et les équipements sportifs.

Si l'on s'intéresse aux pratiques physiques et sportives étudiées, on note que les travaux peuvent concerner le sport en général ou des pratiques particulières. Un premier groupe se distingue avec cinq activités prioritaires : le football (avec un pic des productions en 1998⁶²), les activités physiques de pleine nature⁶³ (l'escalade est la plus représentée), le rugby⁶⁴, l'athlétisme⁶⁵ (la course à pied, le jogging et le marathon), les pratiques traditionnelles⁶⁶. Un deuxième groupe, moins dense, s'intéresse aux pratiques urbaines dites « auto-organisées » ou « sauvages » (skate-board, roller, football de rue...), mais aussi au ski, au tennis, à la danse, aux sports de combat, aux pratiques de mise en forme.

La sociologie du sport française aborde des thématiques variées, dont la distribution n'est pas neutre, et structure le champ cognitif et social de la discipline⁶⁷.

55. Les travaux de Camy sur les quilles aveyronnaises (1995), de Gaboriau sur les fêtes à Givors, 1983 ; de Faure, 1989, et de Callède, 1987, sur la Pelote basque, de Pigeassou sur les joutes, 1995, entrent dans cette catégorie, ainsi que les nombreux travaux de Parlebas.

56. On y trouve le thème des femmes et du sport, bien présent sur l'ensemble de la chronologie : Louveau, 1981, 1998 ; Menesson, 1994 ; Menesson, Clément, 2003. On rencontre également le thème du rapport entre sport et classes sociales, davantage dans les années 1980, avec les écrits de Le Pogam, 1979 ; Léziart, 1989 ; Defrance, 1976.

57. Notamment Pociello, 1981 et 1990.

58. Voir Desbordes, Tribou, Ohl, 1999.

59. Irlinger, 1997 ; Jamet, Petitbois, 1998 ; Duret, 1998 ; Vigarello, 1999 ; Ehrenberg, 1999 ; Duret, Trabal, 2001 ; Mignon, 2002.

60. Notamment Vigarello, 2004.

61. Thomas, 1975 ; INSEP, 1981.

62. Date de la Coupe du monde de football organisée (et gagnée) par la France. On peut noter : Mignon, 1998 ; Bromberger, 1998 ; Vassort, 1999 ; Faure, Suaud, 1999 ; *Les cahiers de l'INSEP*, 1999 (avec Bromberger, Mignon, Augutin) ; Bodin, 2001 ; Brohm et Perelman, 1998.

63. Voir notamment les II^e Assises des APPN, Toulouse 17 au 23 octobre 1991 : Bessy ; Combaz ; Jamet ; Pigeassou.

64. Faure, 1983 ; Pociello, 1983 ; Augustin, Garrigou, 1985 ; Auge, Darbon, 1995 ; Callède, 1996 ; Moles, 1998.

65. Defrance, 1989 ; Bruant, 1992 ; Waser, 1998.

66. Références déjà évoquées.

67. Voir à ce sujet Collinet, 2002.

L'extension et la diversification des travaux montrent une activité intense du champ. Dans le même temps, la forte proportion d'écrits réflexifs sur la sociologie du sport témoigne d'une volonté de construction disciplinaire forte, en rapport avec une incertitude et un certain manque de reconnaissance (Berthelot, 1996). En outre, la diversification des travaux révèle une réduction récente de l'emprise des grands modèles sociologiques (sociologie dispositionnaliste, conflictualiste ou sociologie critique). Les thématiques repérées définissent des groupes de travail constituant souvent des réseaux tels que nous les avons évoqués dans le paragraphe précédent. De plus, la pluralité des thèmes ne doit pas masquer des phénomènes de domination. Ceux-ci se situent à double niveau, dans l'espace de la sociologie du sport (dans lequel l'analyse en termes d'espace structuré des pratiques en fonction de dispositions sociales domine⁶⁸) et dans le grand espace de la sociologie française. Ainsi le groupe des sociologues généralistes du sport, davantage visible dans l'espace sociologique français (Collinet, 2002), traite davantage des thèmes du sport hypermédiatisé (football), des pratiques traditionnelles (Parlebas, Gaboriau, Callède...) et des pratiques physiques populaires comme éléments d'une culture populaire plus vaste. Les sociologues des STAPS présentent une grande variété d'approches, puisqu'ils traitent des diverses thématiques évoquées. Ils privilégient cependant les thèmes des pratiques nouvelles (fun, glisse, activités de pleine nature), des pratiques institutionnalisées, et les approches en termes de distinction sociale. C'est donc au travers de deux éléments centraux que la sociologie française s'intéresse au sport : les pratiques à fort impact social et ultramédiatisées comme le football et les pratiques physiques traditionnelles comme éléments de la culture. Les aspects cognitifs de la production peuvent ainsi rendre compte d'un positionnement social (dans l'espace académique de la sociologie française) différencié et hiérarchisé.

2. Les paradigmes et controverses

L'espace de la sociologie du sport en France est donc un espace différencié selon les thèmes et les groupes d'acteurs. C'est aussi un espace de tensions entre courants fondamentalement différents⁶⁹. Ces tensions tiennent à ce que Kuhn (1962) appelle l'incommensurabilité des paradigmes. En effet, on peut distinguer des types d'approches sociologiques du phénomène sportif qui dépassent les distinctions en termes de thèmes privilégiés. Ainsi Bromberger propose-t-il une approche ethnologique fondée sur l'observation participante dont le compte rendu reste proche de la monographie ethnologique, comme en témoigne son ouvrage de 1995 ; Ehrenberg (1991) ou Yonnet (1998) produisent des analyses générales du phénomène sportif en les reliant au contexte social général. C'est ce que l'on retrouve dans une certaine mesure chez Elias et Dunning (1994), quoique la perspective historique y soit beaucoup plus prégnante ; Chifflet

68. On retrouve de nombreux acteurs et institutions dans cette orientation sociologique : Pociello, Defrance, Louveau, Clément, Menesson, Faure, Suaud...

69. Les différents travaux réflexifs sur la sociologie du sport s'attachent à mettre en évidence quelques courants fondamentaux et fondamentalement opposés : Thomas, 1987 ; Jamet, 1991 ; Harvey, Laberge, 1995 ; Chantelat, 1996 ; Vaugrand, 1999 ; During, 2002.

(1998, 2001), Callède (2002), Raspaud (1995) et Ohl (1989, 2004) ont recours à une approche organisationnelle qui se centre sur les dimensions politiques des organisations sportives locales ou sur les aspects du management sportif, du marketing du sport et des loisirs; Chantelat et Fodimbi (1998) s'intéressent davantage à une sociologie urbaine qui envisage les formes sportives dans la ville comme témoins d'une nouvelle forme de culture urbaine; Sansot (1984, 1986) développe une sociologie subjectiviste qui vise à reconstruire l'expérience sensible de la pratique et du spectacle sportif; Parlebas (1986) se fonde sur une analyse de la structure interne des activités physiques et sportives pour comprendre ensuite leur insertion culturelle et sociale; Brohm propose une sociologie critique du sport conçu comme un outil d'aliénation de l'être humain au même titre que le travail; enfin les tenants de la sociologie de Bourdieu (Pociello⁷⁰, Louveau, Defrance, Clément, et aussi Faure et Suaud) intègrent le sport à la théorie de l'habitus de classe et le considèrent comme un champ hiérarchisé de luttes et de domination...

La liste n'est pas exhaustive, mais il nous semble qu'au-delà de l'éclatement des modes d'approche et de leurs présupposés parfois idéologiques et scientifiques se constitue un espace organisé, conflictuel et hiérarchisé. Les conceptions s'opposent sur des éléments essentiels fondant des paradigmes au sens kuhnien du terme, offrant un monde de perspectives heurtées.

La première opposition tient aux fondements mêmes des systèmes de pensée sociologique qui président à l'élaboration des théories: d'un côté, le sport comme outil d'aliénation relevant d'une vision freudo-marxiste du système social pour Brohm, de l'autre, la perspective néolibérale insistant sur les interactions entre sport et entreprise et sur le développement de la culture entrepreneuriale chez Ehrenberg. De la même manière, la centration marxiste sur la prédominance des déterminants économiques dans la structure sociale en général et dans le sport en particulier (centrale chez Brohm) s'accommode mal de la perspective plus symbolique accordant une place fondamentale aux dimensions culturelles, perspective présente dans la théorie de Bourdieu et reprise en sociologie du sport. Plus précisément, des axes d'opposition se font jour, particulièrement relatifs à la perspective sociologique de Bourdieu appliquée au sport.

En 1978, la conférence du sociologue au VII^e Congrès de l'HISPA⁷¹ à l'INSEP, intitulée «Pratiques sportives et pratiques sociales», marque⁷² la naissance d'un courant de sociologie du sport⁷³. Bourdieu s'est en effet intéressé au sport même si la quantité de

70. Voir notamment Pociello (dir.), 1981.

71. *History of Sport Association*.

72. Notons par exemple que le mémoire de l'INSEP de Pociello soutenu en 1972 comme thèse de troisième cycle (1974) était alors plus proche de l'histoire des sciences (*Une tentative de rationalisation scientifique de l'éducation physique: Marey et Démeny*, Mémoire ENSEPS, Chatenay-Malabry, 1972; *Physiologie et éducation au XIX^e siècle: Marey et Démeny*, Thèse de troisième cycle en sciences de l'éducation, Paris VII, 1974).

73. Pociello a constitué un séminaire de recherche sur le thème « Conditions de la pratique sportive » (dans lequel on retrouve Clément, Falt, Michon, Blouin le Baron, Dechavanne) pour lequel il a construit un projet de recherche inspiré des travaux de Boltanski et de son article de 1974 (*Véritable révélation*, Pociello, 2002: 10) intitulé «Pratiques sportives et demandes sociales, étude comparée de trois types de pratiques antinomiques et de leurs publics (rugby, athlétisme, expression corporelle)». Ce projet a été encouragé par Bourdieu.

textes produits sur le sujet reste limitée⁷⁴. Dans son texte programmatique⁷⁵, il pose l'hypothèse générale suivante : « La correspondance, qui est une véritable homologie, s'établit entre l'espace des pratiques sportives, ou plus précisément, des différentes modalités finement analysées de la pratique des différents sports, et l'espace des positions sociales. C'est dans la relation entre ces deux espaces que se définissent les propriétés pertinentes de chaque pratique sportive » (p. 205). Le projet sociologique est ainsi tracé : « Le travail du sociologue consiste à établir les propriétés socialement pertinentes qui font qu'un sport est en affinité avec les intérêts, les goûts, les préférences d'une catégorie sociale déterminée » (p. 204). Le livre dirigé par Pociello en 1981 adapte au thème du sport le travail sociologique inspiré par Bourdieu. Il présente « un renouvellement théorique de la réflexion sur le sport en général et sur les pratiques sportives en particulier » (« Introduction », p. 10). L'article de Pociello (« La force, l'énergie, la grâce et les réflexes », p. 171-237) propose une analyse des activités sportives et de leurs caractéristiques en fonction des habitus de classe, ébauchant ainsi l'analyse du système des sports dans une perspective dispositionnaliste et conflictualiste en reprenant notamment la configuration de l'espace des professions de Bourdieu à travers le volume et la structuration du capital (témoin d'un habitus de classe). La problématique est étendue dans cet ouvrage à l'analyse de certaines catégories de sport, à l'analyse historique du développement des pratiques corporelles et à la différence des sexes⁷⁶. Ces travaux se positionnent par rapport à la conception critique. Le milieu des années 1960 voit, en effet, s'élaborer en France un modèle sociologique du sport globalisant et radical à travers la perspective critique et sociopolitique de Brohm (1964, 1975, 1976). On peut considérer que la critique du sport « a son acte de naissance en France avec Mai 68 et la parution du numéro historique de *Partisans* : « Sport, culture et répression »⁷⁷. Dans une perspective marxiste, le sport devient un des rouages de l'aliénation de l'homme et un outil de la société capitaliste pour assurer sa domination sur les classes dominées. Par ailleurs, la perspective reichienne incite à fonder le sport sur des mécanismes de répression sexuelle du pouvoir bourgeois (Brohm, 1975). À l'opposé des théories sociologiques sportives inspirées de Bourdieu, la théorie brohmienne propose une « dogmatisation » des forces sociales appréhendées sous l'angle d'une domination

74. Citons trois articles spécifiques, retranscriptions d'interventions orales : « Comment peut-on être sportif ? » (reprise d'une conférence intitulée « Pratiques sportives et pratiques sociales », exposé introductif au Congrès international de l'HISPA organisé par l'INSEP en 1978), paru dans *Questions de sociologie*, 1980 : 173-195 ; « Programme pour une sociologie du sport » (reprise d'une conférence introductive au Symposium de l'ICSS en 1983), paru dans *Choses dites*, 1992 : 203-216 ; « Les jeux olympiques. Programme pour une analyse » (communication à la *Philosophical Society for the Study of Sport* en 1992), publié dans *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, 1994). On peut aussi citer un passage de *La distinction* portant sur le sport (1992 : 231-246). Notons que la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* a consacré deux numéros spéciaux à la sociologie du sport en 1989.

75. Programme pour une sociologie du sport, *op.cit.*

76. Clément, « La force, la souplesse et l'harmonie », p. 285-301 ; Falt, « Les usages sociaux de la croisière », p. 261-283 ; Defrance, « Se fortifier pour se soumettre ? », p. 75-83 ; Louveau, « La forme pas les formes ! Simulacres et équivoques dans les pratiques physiques féminines », p. 303-325.

77. « La critique du sport », *Quel corps ?*, n° 41, p. 10.

de classe dont la critique est plus « politique et militante qu'à proprement parler sociologique » (Louveau et Pociello, 1979 : 17). L'approche globalisante du phénomène sportif masquerait ainsi les enjeux symboliques et conflictuels de la définition sociale du sport. Les luttes pour l'imposition d'une conception, d'un usage dominant et légitime du sport et du corps ne sont pas perçues en raison de l'illusion d'une homogénéité de la pratique sportive appréhendée globalement comme un appareil d'obscurcissement des consciences.

De la même manière, Parlebas positionne son approche sociologique, résumée dans son ouvrage de 1986, par rapport à l'analyse reliant sport et classes sociales : « La liaison mécanique établie de façon univoque entre classes sociales et sports pratiqués ne semble guère fondée » (p. 24). Les catégories socioéconomiques ne représentent pour l'auteur qu'une variable parmi d'autres et « le strict déterminisme qui semble se dégager des positions théoriques de P. Bourdieu paraît excessif » (p. 24). C'est la liaison causale rigide qui est alors critiquée ainsi que l'apparente homogénéité des classes sociales. Son propre projet est autre : « Quels sont les réseaux de relation et les catégories de comportements induits par la logique interne de chaque jeu et sport ? Peut-on mettre en évidence les propriétés des espaces et des temporalités produites par les différentes rencontres sportives ? » (p. 26). L'analyse des structures d'interactions motrices telle que la propose Parlebas permet un retour sociologique en offrant un cadre d'analyse de la présence sociale de certains sports classés selon les caractéristiques de leur logique interne. Boudon appuie en préface cette entreprise sociologique (Parlebas, 1986), soulignant qu'à partir d'une analyse des différentes sortes de sports, Parlebas montre l'articulation délicate entre les pratiques sportives institutionnellement valorisées et celles qui sont individuellement préférées (p. 11-12). En outre, Boudon transpose en sociologie du sport son opposition aux travaux de Bourdieu dans l'espace sociologique général : « La sociologie du sport — comme beaucoup d'autres phénomènes sociaux — se présente trop souvent comme une interminable glose sur ce que j'appelle plus haut les platitudes sociologiques, sur le fait par exemple que certaines disciplines sont perçues comme plus nobles et tentent plutôt les classes supérieures, tandis que d'autres sont plus populaires » (p. 14). Ainsi, Parlebas souligne avec Boudon l'importance de prendre en compte la rationalité de l'individu dans les choix qu'il effectue. Se manifestent donc ici deux modèles sociologiques que la crispation des années 1980 entre Bourdieu et Boudon illustre bien.

Enfin, plus récemment, le dernier Congrès de la SSSLF⁷⁸ révèle une nouvelle opposition, visible dans la constitution des grands débats articulés essentiellement autour des perspectives de Bourdieu d'un côté (représentées par Defrance et Mauger), et de l'approche pragmatique de l'autre (Trabal et Chateauraynaud). Cette dernière s'est développée en sociologie du sport à travers les travaux de Duret et Trabal (2001, 2003). Elle s'inspire largement des propositions de Boltanski et Thévenot (1990, 1991) et de

78. Congrès de la SSSLF : Paris Sud XI, 25-26-27 octobre 2004 : « Vivre du sport/pour le sport. Sociologie des cultures et des pratiques sportives ».

Chateauraynaud (1991, 1999)⁷⁹, et propose de centrer le regard sociologique sur un questionnement pragmatique qui prend en considération les compétences des acteurs dans des situations concrètes sans partir de qualifications préalablement établies (l'appartenance à un groupe social ne devient plus ainsi une variable explicative). Dès lors, les questions pragmatiques deviennent déterminantes dans les jugements individuels et l'enjeu réside dans le recensement des contraintes pesant sur l'individu et l'examen de la manière dont les acteurs gèrent les impératifs. Le point d'analyse se situe dans les moments critiques, les « disputes », les « controverses », « les affaires » ou plus généralement les situations d'épreuves afin de dégager les principes de jugement mis à l'œuvre (Boltanski et Thévenot, *op.cit.*). Dans le domaine de la sociologie du sport, le projet de Duret et Trabal est de rendre compte de « l'importance des fondements politiques et moraux qui guident les acteurs dans les disputes sportives » ainsi que des « procédés utilisés par les protagonistes pour convaincre, les “grandeurs” auxquelles ils se réfèrent pour défendre leurs conceptions » (Duret, Trabal, 2003 : 59). Les « affaires » du sport (Duret, Trabal, 2001) sont ainsi considérées comme des moments de crise dans lesquels les acteurs gèrent des rapports de force et à l'issue desquels on observe des formes de clôture. On peut percevoir combien le point de départ de l'analyse sociologique est différent du projet de la sociologie de Bourdieu qui, s'il ne néglige pas la perspective individuelle, ne se situe pas dans le cadre d'une sociologie actionniste.

La seconde opposition tient aux principes de méthode sociologique avec d'un côté une approche ultra-subjectiviste (valorisation de l'expérience vécue et des formes de verbalisation sauvage de cette expérience) chez Sansot, de l'autre une volonté d'objectivation par les chiffres et les statistiques à l'INSEP. De la même manière, la démarche structurale de Parlebas propose des outils d'analyse spécifiques des situations motrices, qui diffèrent grandement des méthodes ultra-qualitatives de certains sociologues du sport, ou de l'absence de méthodes d'autres chercheurs (Yonnet, par exemple).

La troisième opposition concerne la position de dénonciation qu'occupe le sociologue dans son analyse du sport. La sociologie critique comme la sociologie sportive inspirée de Bourdieu présentent une vision désenchantée du sport, critiquent son rôle d'aliénation ou de reproduction d'un habitus de classe. Elles s'opposent aux visions plus descriptives et plus neutres (que l'on retrouve dans la majorité des autres approches), visions « enchantées », précisent Trabal et Duret (2001).

Outre ces oppositions fondamentales, on observe que les conceptions ne sont pas toutes construites sur le même mode. Alors que beaucoup d'orientations de recherche s'inscrivent dans un cadre général ouvert (la sociologie des organisations, la sociologie urbaine) et peu contraignant, d'autres, en revanche, s'inscrivent dans des théories sociologiques globalisantes qui impliquent un positionnement général : politique, idéologique, sociologique, formant un système de pensée presque doctrinal. Il en est ainsi à notre avis du courant de sociologie critique et du courant de la sociologie du sport

79. Trabal, professeur en STAPS, appartient au Groupe de Sociologie Pragmatique (GSPR) de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales dirigé par Chateauraynaud.

inspiré de Bourdieu. Les systèmes sociologiques généraux, à fort pouvoir explicatif, impliquent un positionnement fort dans l'espace de la sociologie du sport et, de ce fait, une forme d'exclusion des conceptions différentes⁸⁰.

De plus, les oppositions mentionnées sont non seulement cognitives, mais aussi sociales. Elles opposent des individus mus par des intérêts sociaux⁸¹ dans des structures institutionnelles particulières. Elles s'ancrent dans des structures sociales déterminées comme des laboratoires ou des revues spécifiques. Ainsi le laboratoire de l'INSEP a-t-il constitué un creuset de développement pour la tendance de Bourdieu⁸², et les chercheurs en migrant par la suite dans des laboratoires STAPS ont diffusé cette forme de sociologie (dans le Centre de culture sportive à Orsay, par exemple) et contribué à asseoir sa prédominance sur les autres. La revue *Quel corps ?* a, par ailleurs, porté le courant critique durant de nombreuses années. Si les tiraillements sont parfois forts au point de constituer des controverses, des coordinations⁸³ sont cependant possibles, comme en témoigne l'activité récente de la SSSLF ou de l'AFS (RTF 31).

CONCLUSION

L'espace de la sociologie du sport en France ne donne pas l'image d'une communauté scientifique unifiée. Clivé institutionnellement en deux groupes distincts du point de vue des structures de travail et de formation, il l'est aussi si l'on considère les thèmes d'étude privilégiés.

Par ailleurs, si une communauté se définit par un paradigme (tout en étant en même temps définie par lui), alors le domaine est émietté et tensiogène par la concurrence de ceux-ci. On peut, de plus, retrouver des phénomènes de domination symbolique (au sens de Bourdieu) qui, chose intéressante, agissent différemment si l'on prend le champ de la sociologie générale, dans laquelle s'affirme une perspective plus ethnologique et locale, ou le champ des STAPS, fortement marqué par une sociologie positionnaliste inspirée des travaux de Bourdieu.

L'expansion du domaine de la sociologie du sport en France depuis les années 1960 suit la tendance générale de la sociologie à se compartimenter en spécialités (Duchastel, Laberge, 1999). Son essor a donné lieu à des théories concurrentes qui s'inspirent de théories sociologiques plus générales, sans pour autant que ces dernières soient complètement répercutées dans cette spécialité particulière. Son institutionnalisation bipartite la rend singulière, la faisant osciller entre le monde des sciences sociales et celui du sport. Même si ce phénomène se rencontre dans d'autres spécialités (la sociologie de l'éducation, par exemple), il y joue de façon moins aiguë, car il est rare que la diversification institutionnelle implique une hétérogénéité et une séparation

80. L'ouvrage d'un disciple de Brohm, Vaugrand, 1999 en témoigne.

81. Nous rejoignons ici l'analyse que fait la sociologie des sciences des controverses dans lesquelles la notion d'intérêts sociaux est fondamentale. Voir Barnes, 1977 ; Mac Kenzie, 1991 ; Shapin, 1991.

82. Les travaux de Suaud et Faure à Nantes s'inscrivent aussi dans cette tendance et dénotent une structure institutionnelle particulièrement active.

83. Au sens où l'entend la sociologie pragmatique, Dodier, 1993.

des formations aussi fortes. Cela illustre la spécificité de cette spécialité sociologique et permet de comprendre une des raisons pour lesquelles elle n'a pas encore reçu ses lettres de noblesse dans le monde des sciences sociales.

RÉSUMÉ

L'objectif principal de ce travail est de mettre au jour la structuration et le fonctionnement particuliers de la sociologie du sport et de ses acteurs en France. Nous montrons que le champ de la sociologie du sport représente un univers discursif diversifié et pluriel d'une part, tensionnel d'autre part. Plus précisément, nous nous proposons d'identifier la « communauté » des sociologues du sport en France : sa structuration institutionnelle, les trajectoires de ses acteurs, en même temps que les grands clivages cognitifs qui la marquent, instaurant des positions hiérarchiques caractéristiques d'un champ. L'espace de la sociologie du sport en France ne donne pas l'image d'une communauté scientifique unifiée. Clivé institutionnellement en deux groupes distincts du point de vue des structures de travail comme de celles de la formation, il l'est aussi si l'on considère les thèmes d'étude privilégiés et les théories. Son institutionnalisation bipartite rend cette spécialité singulière en la faisant osciller entre le monde des sciences sociales et celui du sport.

ABSTRACT

The main objective of this study is to discover the specific structuring and functioning in the sociology of sport and its players in France. We will demonstrate that the field of sociology in sport is a discursive, diversified and plural universe on the one hand and on the other, tensional. More precisely, we will identify the "community" of sociologists in sport in France: the institutional structuring, the paths of its players and its deep cognitive cleavages, all determine hierarchical positions characteristic of a field. The space of sociology in sport in France does not present the image of a unified, scientific community. Traditionally formed by two distinct groups both from the point of view of work groups as from those of formation, it also appears thus when we look at the privileged themes of study and at the theories. This bi-party institutionalism gives its specificity to this specialty by swinging between the world of social sciences and that of sport.

RESUMEN

El objetivo principal de este trabajo consiste en poner al día la estructuración y el funcionamiento particulares de la sociología del deporte y sus protagonistas en Francia. Ponemos de manifiesto que el campo de la sociología del deporte representa un universo discursivo diversificado y plural por una parte, tensionante por la otra. Más concretamente, nos proponemos identificar la "comunidad" de los sociólogos del deporte en Francia: su estructuración institucional, las trayectorias de sus protagonistas, al mismo tiempo que las grandes separaciones cognoscitivas que la marcan, instaurando posiciones jerárquicas características de un campo. El espacio de la sociología del deporte en Francia no da la imagen de una comunidad científica unificada. Hendido institucionalmente en dos grupos distintos desde el punto de vista de las estructuras de trabajo como las de la formación, lo es también si se consideran los temas de estudio privilegiados y las teorías. Su institucionalización bipartita vuelve esta especialidad singular haciéndola oscilar entre el mundo de las ciencias sociales y la del deporte.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGÉ, M. ET S. DARBON (1995). *Rugby: mode de vie. Ethnologie d'un club*, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Paris, J.-M. Place.
- AUGUSTIN, J.-P. (1999). « Le Football dans la région de Porto », *Football, jeu et société, Cahiers de l'INSEP*, p. 257-279.
- AUGUSTIN, J.-P. ET A. GARRIGOU (1985). *Le rugby démêlé: essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret.
- BAILETTE, F. ET J.-M. BROHM (dir.) (1994). *Traité critique d'éducation physique et sportive*, Montpellier, Quel corps?
- BARNES, B. (1977). *Interests and the Growth of Knowledge*, London, Routledge & Kegan Paul.
- BAUDRY, P. (1992). « Les rituels dans les arts martiaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 92, p. 143-161.
- BERTHELOT, J.-M. (1996). *Les vertus de l'incertitude, le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, PUF.
- BESSY, O. (1991). « L'urbanisation des APPN », in *Actes des 1^{re} Assises des APPN*, Toulouse, Université Paul Sabatier, p. 133-141.
- BODIN, D. (2001). *Sport et violences*, Paris, Chiron.
- BODIN, D. (1999). *Hooliganisme: vérités et mensonges*, Paris, ESF.
- BODIN, D. ET S. HEAS (2002). *Introduction à la sociologie des sports*, Paris, Chiron.
- BOLTANSKI, L. (1990). *L'amour et la justice comme compétence*, Paris, Métailié.
- BOLTANSKI, L. ET L. THÉVENOT (1991). *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, P. (1994a). *Raisons pratiques: sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, P. (1994b). « Les jeux olympiques: programme pour une analyse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, p. 102-103.
- BOURDIEU, P. (1992). *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. (1987). *Choses dites*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. (1983). « Sports, classes sociales et subcultures », *VIII^e Congrès de l'ICSS: Sport et sociétés contemporaines*, 6-10 juillet, Paris, INSEP.
- BOURDIEU, P. (1980a). *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980b). *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- BROHM, J.-M. (1997). « Auto-dissolution », *Quel corps?*, mars.
- BROHM, J.-M. (1993). Les meutes sportives: critique de la domination, Paris, L'Harmattan.
- BROHM, J.-M. (1990). « Le spectacle du football impérialiste », *Quel corps?*, n° 90, p. 8-13.
- BROHM, J.-M. (1976). *Sociologie politique du sport*, Paris, Delarge.
- BROHM, J.-M. (1975). *Corps et politique*, Paris, Éditions universitaires.
- BROHM, J.-M. (1964). « Former des âmes en forgeant les corps », *Partisans*, n° 15, p. 54-58.
- BROHM, J.-M. ET M. PERELMAN (1998). *Le football: une peste émotionnelle*, Paris, La Passion.
- BROHM, J.-M., M. PERELMAN ET P. VASSORT (2004). « Les héros mythifiés: fausses valeurs de l'idéal sportif », *Le Monde diplomatique*, juin, p. 26-27.
- BROMBERGER, C. (1999). « Supportérisme et engagement social », *Football, jeu et société, Cahiers de l'INSEP*, p. 281-293.
- BROMBERGER, C. (1998). *Le football: la bagatelle la plus sérieuse du monde*, Paris, Bayard.
- BROMBERGER, C. (1995). *Le match de football: ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- BRUANT, G. (1992). *Anthropologie du geste sportif: la construction sociale de la course à pieds*, Paris, PUF.
- CALLEDE, J.-P. (2002). « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, p. 437-458.
- CALLEDE, J.-P. (1996). « Implantation, diffusion et rayonnement du rugby dans la France du sud », in *Le sport dans la France contemporaine*, Perpignan, P.U.P., p. 67-104.

- CALLEDE, J.-P. (1987). « Les jeux de pelote basque à Bordeaux: de l'identité culturelle au loisir sportif », in *Actes des 1^{res} journées d'étude Sport et changement social*, 3-4 avril, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 27-42.
- CALLON, M. et B. LATOUR (1991). *La science telle qu'elle se fait: anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Paris, La Découverte.
- CAMY, J. (1995). « Les quilles en Gascogne: entre jeu et sport », *Terrain*, vol. 25, p. 61-72.
- CAMY, J. et al. (1996). « La professionnalisation des organisations sportives: éléments pour une analyse comparée », in *Actes du Colloque GDR Recherche et sport*, 14-15-16 février, Nantes, p. 146-142.
- CHANTELAT, P. (1998). « Lieux et déplacements sportifs auto-organisés dans la ville », *Agora*, n° 13, p. 15-28.
- CHANTELAT, P. (1996). « La littérature socioéconomique du sport en France: essai de classification et questionnement épistémologique », *STAPS*, n° 41, p. 55-75.
- CHANTELAT, P., M. FODIMBI, et J. CAMY (1998). « Les groupes de jeunes sportifs dans la ville », *Annales de la recherche urbaine*, n° 79, p. 41-49.
- CHATEAURAYNAUD, F. (1991). *La faute professionnelle: une sociologie des conflits de responsabilité*, Paris, Métailié.
- CHATEAURAYNAUD, F. et D. TORNÉY (1999). *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS.
- CHIFFLET, P. (2001). « Stratégie et logiques d'actions des dirigeants de club de tennis: d'une logique d'association à l'émergence de logique différenciées », *Science et motricité*, n° 43-44, p. 12-21.
- CHIFFLET, P. (1998). « La construction publique des équipements sportifs: aspects historiques, politiques et spatiaux », *Annales de la recherche urbaine*, n° 79, p. 14-21.
- CLÉMENT, J.-P., J. DEFRANCE et C. POCIELLO (1994). *Sport et pouvoir au xx^e siècle*, Grenoble, PUG.
- CLOUSCARD, M. (1963). « Les fonctions sociales du sport », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 34, p. 125-136.
- COLLARD, L. (1998). *Sport, enjeux et accidents*, Paris, PUF.
- COLLECTIF (2008). « L'intégration par le sport », *Sociétés contemporaines*, n° 69.
- COLLINET, C. (dir.) (2003). *La recherche en STAPS, les tensions essentielles*, Paris, PUF.
- COLLINET, C. (2002). « Le sport dans la sociologie française », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, p. 271-295.
- COMBAZ, G. (1991). « Différenciation sociale des pratiques et des athlètes vis-à-vis des APPN », in *Actes des II^e Assises des APPN*, Toulouse, Université Paul Sabatier, p. 142-156.
- CORNELOUP, J. (2002). *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Paris, PUF.
- CORNELOUP, J. et al. (2001). « Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de pleine nature », *Loisir et société*, vol. 24, n° 1, p. 21-46.
- CRANE, D. (1972). *Invisible Colleges: Diffusion of Knowledge in Scientific Communities*, Chicago and London, University of Chicago Press.
- DEFRANCE, J. (1995). *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte.
- DEFRANCE, J. (1989). « Un schisme sportif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 79, p. 76-91.
- DEFRANCE, J. (1976a). « Sport et violence », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 6, p. 2-19.
- DEFRANCE, J. (1976b). « Esquisse d'une histoire sociale de la gymnastique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 6, p. 22-46.
- DEFRANCE, J. et C. POCIELLO (1993). « Structure and Evolution of the Field of Sports in France, 1960-1990. A Functional, Historical and Prospective Analytical Essay », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 28, n° 1, p. 1-21.
- DESBORDES, M., G. TRIBOU et F. OHL (1999). *Marketing du sport*, Paris, Economica.
- DODIER, N. (1993a). *L'expertise médicale: essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.
- DODIER, N. (1993b). « Les appuis conventionnels de l'action: éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, n° 62, p. 63-85.
- DUBOIS, M. (1999). *Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, PUF.
- DUCHASTEL, J. et S. LABERGE (1999). « La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 1, p. 63-76.

- DUMAZEDIER, J. (1950). *Regards neufs sur le sport*, Paris, Seuil.
- DURET, P. (2001). *Sociologie du sport*, Paris, Armand Colin.
- DURET, P. (1998). « Représentations sociales du dopage et argumentations défensives des sportifs accusés », *Science et motricité*, n° 35-36, p. 78-79.
- DURET, P. et P. TRABAL (2003). « Le dopage dans le cyclisme professionnel : accusations, confessions et dénégations », *STAPS*, n° 60, p. 59-73.
- DURET, P. et P. TRABAL (2001). *Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié.
- DURING, B. (2001). « La sociologie du sport en France », *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, p. 297-311.
- DURING, B. (1984). *Des jeux aux sports*, Paris, Vigot.
- DURING, B. (1979). « Une présence discrète : la sociologie dans les recherches et la formation en EPS », *Travaux et Recherches en EPS*, n° 5, p. 9-17.
- EHRENBERG, A. (1999). « Le sport est-il une forme de toxicomanie? », *Sport et vie, Hors-Série n° 9*, p. 80-82.
- EHRENBERG, A. (1998). « L'âge de l'héroïsme : sport, entreprise et esprit de conquête dans la France contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 85, p. 197-224.
- EHRENBERG, A. (1991). *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Levy.
- ÉLIAS, N. et É. DUNNING (1994). *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- FAURE, J.-M. (1994). « Un professionnalisme inachevé : deux états du champ du football en France (1963-1993) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 103, p. 7-26.
- FAURE, J.-M. (1989a). « Les footeux de Voutre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 80, p. 68-73.
- FAURE, J.-M. (1989b). « La culture populaire et le sport », *Science et motricité*, n° 8, p. 18-26.
- FAURE, J.-M. (1987). « L'éthique puritaine du marathonien », *Revue Esprit*, n° 4, p. 36-41.
- FAURE, J.-M. (1983a). « Classes sociales et usages sociaux de l'eau », *Motricité humaine*, n° 1, p. 39-44.
- FAURE, J.-M. (1983b). « Pour une sociologie du rugby », *Motricité humaine*, n° 2, p. 26-31.
- FAURE, J.-M. et C. SUAUD (1999). *Le football professionnel à la française*, Paris, PUF.
- FAURE, J.-M. et C. SUAUD (1998). « Le club sportif, objet de croyance », *Sociologies et représentations*, n° 7, p. 201-212.
- GABORIAU, P. (1983). « Sport populaire et pratiques symboliques nouvelles », *Ethnologie française*, vol. 83, n° 2, p. 151-162.
- GLEYSE, J. (1998). « Le système sportif : une religion de la modernité », *Corps et Culture*, n° 3, p. 147-158.
- INSEP (1981). *Aspects de la réussite sportive*, Paris, Institut National du Sport et de l'Éducation Physique.
- IRLINGER, P. (1997). « Le dopage, une pratique sociale », in E. PERRIN (dir.), *Sociologie du sport*, Genève, Médecine et Hygiène, p. 53-65.
- JAMET, M. (1991a). « Du plein air aux APPN : entre naturel et artificiel », in *Actes des 11^{es} Assises des APPN*, Toulouse, Université Paul Sabatier, p. 27-40.
- JAMET, M. (1991b). *Le sport dans la société : entre raison(s) et passion(s)*, Paris, L'Harmattan.
- JAMET, M. et C. PETITBOIS (1998). *Des responsabilités du sport face au dopage*, Paris, L'Harmattan.
- KUHN, T. S. ([1983] 1962). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- LABERGE, S. et J. HARVEY (1995). « Présentation », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, p. 5-13.
- LACROIX, G. (1998). « Sport aventure et lien social : l'exemple du raid passion Hérault », *Corps et Culture*, n° 3, p. 41-55.
- LACROIX, G. (1988). « Glisse, fun et dollars », *Actes des 1^{ères} Assises des APPN*, Toulouse, Université Paul Sabatier, p. 60-75.
- LAURE, P. et M. FALCOZ (2004). *Sociologie : l'essentiel en sociologie du sport*, Paris, Ellipses.
- LE NOË, O. et C. VINCENSINI (dir.) (2007). « Les sciences sociales sur le terrain sportif », *Terrains et Travaux*, n° 12.
- LE POGAM, Y. (1999). « Rites du sport et générativité du social », *Corps et Culture*, n° 4, p. 147-175.
- LE POGAM, Y. (1998). « Imaginaire sportif et fantasme de la performativité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 98, p. 23-41.
- LE POGAM, Y. (1997). « Corporéisme et individualisme hédoniste », *Corps et Culture*, n° 2, p. 151-170.

- LE POGAM, Y. (1979). *Démocratisation du sport*, Paris, Delarge.
- LEZIART, Y. (1989). *Sport et dynamique sociale*, Paris, Actio.
- LORET, A. (1995). *Génération Glisse: dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des « années fun »*, Paris, Autrement.
- LOUVEAU, C. (1998). *Sports, école et société: la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan.
- LOUVEAU, C. (1981). *La femme d'aujourd'hui et le sport*, Paris, Amphora.
- LOUVEAU, C. et C. POCIELLO (1979). « Le pluriel à son importance ou sociologie des pratiques sportives », *Travaux et Recherches en EPS*, n° 4, p. 15-24.
- LUCAS, P. (1985). « Le travail-gymnaste: rites mineurs du pays minier », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 64, p. 83-102.
- MAC KENZIE, D. (1978). « Statistical Theory and Social Interests: A Case Study », *Social Studies of Science*, vol. 8, p. 35-83.
- MAGNANE, G. (1964). *Sociologie du sport: situation du loisir sportif dans la culture contemporaine*, Paris, Gallimard.
- MARTIN, O. (2000). *La sociologie des sciences*, Paris, Nathan.
- MENNESSON, C. (1994). *Des femmes au monde des hommes: la construction de l'identité des femmes investies dans un sport masculin*, Thèse de doctorat, Paris, Sorbonne.
- MENNESSON, C. et J.-P. CLÉMENT (2004). « Homosociability and Homosexuality: The Case of Soccer Played by Women », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 38, n° 3, p. 311-330.
- MERTON, R. K. (1973). *The Sociology of Science*, Chicago, University of Chicago Press.
- MIGNON, P. (2002a). « Le dopage: état des lieux sociologique », *Documents du CESAMES*, n° 10, p. 1-99.
- MIGNON, P. (2002b). *Les pratiques physiques et sportives des Français*, Paris, INSEP.
- MIGNON, P. (1999). « Un grand club populaire au stade de France: que représente une équipe de football? », *Football, jeu et société, Cahiers de l'INSEP*, p. 343-369.
- MIGNON, P. (1998). *La passion du football*, Paris, Odile Jacob.
- MIGNON, P. (1995). *La violence dans les stades: supporters, ultras et hooligans*, Paris, Cahiers de l'INSEP.
- MOLES, J.-B. (1998). « La professionnalisation du rugby: pouvoir économique et social », *Corps et Culture*, n° 3, p. 91-106.
- OHL, F. et B. MICHON (1989). *Approche socioéconomique du prix de la pratique sportive*, Paris, Dalloz.
- OHL, F. et al. (1999). *Marketing du sport*, Paris, Economica.
- OHL, F. et G. TRIBOU (2004). *Les marchés du sport: consommateurs et distributeurs*, Paris, Armand Colin.
- PÉGARD, O. (1998). « Une pratique ludique urbaine: le skateboard sur la place Vauquelin à Montréal », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 104, p. 185-202.
- PIGEASSOU, C. (1999). « Sur les rites et les rituels de la joute languedocienne », *Corps et Culture*, n° 4, p. 65-86.
- PIGEASSOU, C. (1995). « Les joutes languedociennes: le prix de la tradition dans les enjeux de la modernité », *in Actes du Colloque Sport et culture traditionnelle*, IRS, p. 24-32.
- PIGEASSOU, C. (1991). « Système de diffusion des pratiques des APPN », *Actes des 1^{re} Assises des APPN*, 17 au 23 octobre, Toulouse, Université Paul Sabatier, p. 42-59.
- POCIELLO, C. (2002). « Hommage à Pierre Bourdieu: reconnaissance de dette », *Revue EPS*, n° 294, p. 9-16.
- POCIELLO, C. (1999). *Sports et sciences sociales: histoire, sociologie et perspectives*, Paris, Vigot.
- POCIELLO, C. (1983). *Le rugby ou la guerre des styles*, Paris, Métailié.
- POCIELLO, C. (dir.) (1981). *Sport et société: approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot.
- RASPAUD, M. (1995). « Politiques sportives et changements municipaux: le cas de Grenoble, 1965-1993 », *Actes du Colloque Sport, relations sociales et actions collectives*, 14-15 octobre 1993, Bordeaux, p. 399-407.
- RAUCH, A. (1995). « La boxe: le ring et l'écran », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 98, p. 5-22.
- SANSOT, P. (1991). « Le tour de France: une forme de liturgie nationale », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 86, p. 91-105.
- SANSOT, P. (1984). « Une sociologie des émotions sportives », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 77, p. 323-338.

- SHAPIN, S. (1979). « The Politics of Observation: Cerebral Anatomy and Social Interests in the Edinburgh Phrenology Disputes », in R. WALLIS (dir.), *On the Margins of Science: The Social Construction of Rejected Knowledge*, Staffordshire, University of Keele, p. 139-178.
- SUAUD, C. (1989). « Espace des sports, espaces sociaux et effets d'âge: la diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 79, p. 2-20.
- THOMAS, R. (1993). *Sociologie du sport*, 2^e éd., Paris, PUF, coll. « Que sais-je? ».
- THOMAS, R. (1987). « Naissance, évolution et état actuel de la sociologie du sport », in R. THOMAS *et al.*, *Sociologie du sport*, Paris, PUF.
- THOMAS, R. (1975). *La réussite sportive*, Paris, PUF.
- THOMAS, R., A. HAUMONT et J.-L. LEVET (1987). *Sociologie du sport*, Paris, PUF.
- TRIBOU, G. (2000). « La demande de services sportifs: identification et segmentation », *Revue européenne de management du sport*, n° 4, p. 37-76.
- VASSORT, P. (1999). *Football et politique: sociologie historique d'une domination*, Paris, La Passion.
- VAUGRAND, H. (1999). *Sociologies du sport: théorie des champs et théorie critique*, Paris, L'Harmattan.
- VIGARELLO, G. (2004). *L'esprit sportif aujourd'hui*, Paris, Universalis.
- VIGARELLO, G. (1999). « Le sport dopé », *Revue Esprit*, janvier, p. 75-91.
- VINCK, D. (1995). *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.
- WASER, A.-M. (1998). « Du stade à la ville: réinvention de la course à pieds », *Annales de la recherche urbaine*, n° 79, p. 59-68.